

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le : 6.1.2011  
Et publication ou affichage  
du : 15.1.2011



Syndicat Mixte du  
**Bassin de l'Or**

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR**

Séance du 19 janvier 2011  
Salle des Spectacles à Saint Just

**DELIBERATION n° 4-19-01-2011**

**Objet : Plan de communication et d'éducation à l'environnement**

	Délégués titulaires		Délégués suppléants	
Communauté de Communes Pays de l'Or	Roger MONTIEL	présent	Rogé ANDREO	
	Joëlle JENIN – VIGNAUD	présente	Pierre ADOUE	
	René CHALOT	présent	Philippe LAVAL	
	Marie LEVAUX	présente	Bernard GANIBENC	présent
	Michel MARTIN	présent	Cyril ROUQUETTE	
	Alain AQUILINA	excusé procuration à Jacques HELSEN	Jacques HELSEN	présent
Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup	Pierre ANTOINE	présent	Jacques GRAU	
Communauté de Communes Pays de Lunel	Sylvie OBJOIS	présente	Bernadette VIGNON	
	Hervé DIEULEFES	présent	Didier MARTINEZ	
	Jean Michel ROUX	présent	Robert PISTILLI	
	Richard PITAVAL	Excusé procuration à Mr DIEULEFES	Patrick LAOUT	
	Fabrice PECQUEUR	présent	Cathy POHL	
	Bernard BOLUDA	présent	Jean CHARPENTIER	
Communauté d'agglomération de Montpellier	Lionel LOPEZ	présent	Jean Pierre COULET	
	Luc CLAPAREDE	présent	Laurent JAOUL	
	Yvon PELLET	excusé procuration Mr BARRANDON	Gilbert PASTOR	
	Alain BARRANDON	présent	Jean Luc MEISSONNIER	
	Pierre BONNAL		Pierre DUDIEUZERE	
	Joël RAYMOND	présent	Arnaud MOYNIER	
Département de l'Hérault	Claude BARRAL	présent	André VEZINHET	
	Yvon PRADEILLE	présent	Christian JEAN	
	Jean-Marcel CASTET		José SOROLLA	
	Michel GUIBAL		Christophe MORALES	
	Cyril MEUNIER	excusé procuration C. BARRAL	François LIBERTI	
	Monique PETARD	excusée procuration à Y.PRADEILLE	Frédéric LAFFORGUE	

---

Le Président procède à l'appel nominal et constate que le quorum est atteint.

Le projet d'élaboration d'un plan de communication et d'éducation à l'environnement, poursuit un triple objectif :

- Définir une communication et programme d'éducation à l'environnement pour les scolaires autour du thème de la gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques et de la conservation de la biodiversité sur le bassin versant de l'étang de l'Or;
- Elaborer des supports de communication déclinant cette identité territoriale (charte graphique, plaquette de présentation du SYMBO, réalisation d'une exposition itinérante et son manuel, etc.)
- Rechercher des partenariats et des modes de financement pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement menées par le SYMBO.

Il sera fait appel à un prestataire pour épauler le SYMBO dans la définition du plan de communication et à un ou des fabricants pour la réalisation de supports de communication.

Plan de financement :

- Coût total estimé 22 000 € T.T.C.
- Autofinancement 4 400 €
- Agence de l'Eau 9 900 €
- Natura 2000 3 200 €
- Conseil Général de l'Hérault 4 500 €

Le Président propose au Comité Syndical, de décider de la réalisation de l'opération susvisée,

- de l'autoriser :
  - à solliciter la contribution des partenaires financiers du SYMBO,
  - à entreprendre toutes démarches et à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote à l'unanimité la réalisation de cette action et autorise le Président à solliciter les contributions financières auprès des différents partenaires, à entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire.

Fait et délibéré à Lunel, le 19 janvier 2011

**Pour extrait conforme.**

Le Président,

Claude BARRAL.

  
**SYNDICAT MIXTE  
du BASSIN de L'OR**  
130, chemin de Merles  
34400 LUNEL  
Tél. 04 67 71 10 58 - Fax 04 67 71 06 40